

| NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ PHOTOS DE CLASSE DÉCORATIONS 1914-1918 | NAISSANCE PROFESSION PARENTS | DÉCÈS MENTION MARGINALE | SITUATION MIL. AU DÉCÈS CAMPAGNE/ALLEMAGNE DOSSIER OFFICIER SHD | BLESSURES AVANT DÉCÈS DÉCÈS ET GENRE DE MORT CONTACT CICR | JUGEMENT TRANSCRIPTION SÉPULTURE | SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE |
|---|--|---|--|---|---|--|
| <p>BLONDEL Léon Eugène <u>André</u></p> <p>Externe 1886-1896 Du cours préparatoire à la terminale philosophie Bac philosophie 1896</p> <p>Membre actif du Vélo-Sport Chartrain</p> <p><i>Galerie de photos : n° 284 Classe 7^{ème} 1888-1889 Anciens élèves, avez-vous d'autres photos de classe ?</i></p> <p>Membre de l'Association des anciens élèves du lycée Marceau</p> <p>Membre fondateur de l'Association amicale des Arts du département d'Eure-et-Loir (26/06/1906)</p> <p>*Cité à l'ordre de la 3^e armée le 07/01/1915 « Grièvement blessé le 7 septembre 1914, a refusé jusqu'à la fin du combat de quitter le commande- ment de sa compagnie. A succombé à sa blessure ». Croix de Guerre avec palme</p> | <p>02/08/1878 Chartres (E&L) Fils de Eugène Blondel, chef de bureau au service vicinal de Seine (St-Lô 1833-Paris 1886) et de Marie Victoire Pélagie Chopard, SP (Chartres 1844-1893)</p> <p>Marié le 09/08/1904 à Toury avec Renée Marie Cécile Germaine Lambert SP</p> | <p>15/09/1914 à 21h30 en son domicile Chartres (E&L)</p> <p>Mort pour la France</p> | <p>Classe 1898 488 – Chartres Lieutenant Commandant de C^{ie} 302^e RI 5^e Btn 17^e C^{ie}</p> <p>02/08/1914-15/09/1914</p> <p>SHD Vincennes dossier : GR 5YE 97928 (non conduité)</p> | <p>Grièvement blessé par balle à l'arcade sourcilière droite le 07/09/1914 aux combats de la Vaux-Marie à Rembercourt-aux-Pots, auj. Rembercourt- Sommainsne (Meuse) Refuse de quitter le commandement de sa C^{ie} avant la fin du combat. Évacué le 08/09/1914</p> <p>Décédé des suites de ses blessures le 15/09/1914 à Chartres</p> | <p><u>Sépulture</u> : Inhumation le 19/09/1914 Cimetière de Chartres Tombe familiale</p> <p>Inscrit sur le monument aux Morts de Chartres</p> | <p>36 ans – M 1906 3 enfants Juge suppléant au tribunal civil de Chartres</p> <p>Licence en droit 1899 Docteur en droit 1903 Conseiller municipal de Chartres 1904-1913 Lieutenant de réserve 30/10/1908 Mobilisé 02/08/1914 au 102^e RI Aux armées au 302^e RI 09/08/1914</p> |
| <p>Auteur d'une thèse sur les institutions municipales de Chartres du XIII^e au XVI^e siècle et d'une étude sur notre lycée, le juge André Blondel, fêtu d'histoire locale, quitte le 02/08/1914 famille, emploi et activités pour loger avec sa 17^e C^{ie} de réservistes... au Palais de Justice de Chartres jusqu'au départ du 302^e RI (5^e Btn et 6^e Btn, 107^e BI 54^e DI de réserve de la 3^e armée) le 9 pour Verdun (Meuse). Premier combat le 25/08/1914 à Gouraincourt, au nord d'Étain, dont l'Eure-et-Loir héberge 300 réfugiés ; le régiment est éprouvé (pertes : 132 tués, 122 blessés). Une « rue du 302^e RI » et une colonne surmontée d'un coq rappellent sur place qu'« ici le 302^e RI se sacrifia le 24 août 1914 pour barrer la route à l'invasion allemande ». Le 07/09/1914, seconde épreuve : à 4h du matin, depuis Marats-la-Petite vers Rembercourt-aux-Pots (Meuse). ordre d'aller occuper la cote 293, près de la ferme de La Vaux-Marie ; le 5^e Btn en tête reçoit une rafale d'obus, puis va occuper la crête, accueilli par une fusillade violente. À 8h, le lieutenant Blondel, blessé par balle à la tête, pansé sommairement par ses hommes, continue de commander sa C^{ie} jusqu'au soir. Vers midi les C^{ies} du 5^e Btn ouvrent le feu sur l'infanterie allemande qui progresse. Vers 14h30, la crête est difficile à tenir : l'artillerie ennemie prend d'enfilade le 302^e RI. L'ordre de repli parvient vers 16h30, la retraite est dirigée par le commandant du régiment, à son tour frappé de trois balles et grièvement blessé (pertes : 22 tués, 324 blessés, 50 disparus). Le lieutenant Blondel, évacué sur l'ambulance 3/12 de Rosnes, regagne son foyer à Chartres le 11. Gardant espoir de repartir au combat, il conte son odyssée, mais sa blessure est plus grave qu'il ne le pense, il succombe le 15. Ses obsèques, relatées sur quatre colonnes dans la presse, en présence des autorités civiles et militaires de la Ville et du département, du tribunal civil en robe, de nombreux officiers et soldats, des notabilités sont suivies par une foule nombreuse, tant en raison de ses multiples engagements au service des autres (Société de secours mutuels Saint-Roch, Associations des anciens élèves du lycée Marceau et Société archéologique d'Eure-et-Loir, dont il a été secrétaire, conseil d'administration du lycée, dont il est membre, Association des anciens élèves des écoles laïques de Chartres, Avenir de la Beauce, Vélo-Sport Chartrain), que par leur caractère symbolique. Le maire de Chartres, dont il fut conseiller municipal pendant neuf ans, prononce son éloge funèbre en soulignant : « il est le premier qui vienne dormir à l'ombre de nos vieux clochers, près de son foyer », le procureur de la République évoque le parcours du juriste en citant une strophe du poème <i>Hymne</i> de Victor Hugo (<i>Chants du Crépuscule</i>, juillet 1831), puis le général commandant la place de Chartres retrace la carrière du militaire mort au champ d'honneur. La Croix de Guerre, apportant le témoignage de la citation qui lui a été décernée, est remise un an plus tard à son fils aîné Pierre, âgé de 10 ans, excellent élève de la classe de 8^{ème} au lycée Marceau.</p> <p>SOURCES SPÉCIFIQUES : JMO 302^e RI 26 N 745/4, JMO Gr. Brancardiers 54^e DI 26 N 368/2. <i>Journal de Chartres</i>, 1, 9, 13, 16, 18, 20 et 23/09/1914, 22/09/1915, 21/12/1919, 22/06 et 04/09/1921. <i>Le Progrès</i>, 17, 21-22/09/1914. André Blondel, « Histoire de l'ancien Collège de Chartres et du lycée Marceau », <i>Bulletin AEL</i>, 1909-1913 (AD28 59 J 64). <i>Bull. Association amicale des Arts du département de l'Eure-et-Loir</i>, 1909-1910, n° 3, p. 2 (merci à Christine Biancarelli, médiathèque L'Apostrophe, Chartres).</p> | | | | | | |